



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Pôle Expertise
des Etablissements et de la Pédagogie**

VR/PEEP/MR
n° 3211/2021-872
Affaire suivie par :
Michelle ROIRE
Adjointe pédagogique au vice-recteur
Tél : (+687) 26 62 76
Mél : michelle.roire@ac-noumea.nc

Nouméa, le 5 octobre 2021

L'inspecteur général de l'éducation,
du sport et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements

1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

à

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs
des établissements publics en Nouvelle-Calédonie

à l'attention de l'ensemble des enseignantes
et enseignants

Objet : Circulaire pédagogique pour la réouverture des établissements scolaires

Après plusieurs semaines de confinement strict lié à la circulation active du virus SARS-Cov 2 en Nouvelle-Calédonie, l'amélioration progressive de la situation sanitaire sur le territoire pourrait amener le gouvernement à aménager le confinement en vigueur avec la mise en place de mesures permettant la réouverture des établissements d'enseignement secondaire dès la semaine du 11 octobre 2021.

La situation que nous vivons a affecté douloureusement certaines équipes, certaines familles, enfants comme adultes. Dans ce contexte de crise, le retour à l'École est important dans la mesure où il offre un cadre protecteur indispensable à la sérénité ainsi qu'à la construction des apprentissages et du parcours d'orientation des élèves.

Le retour en classe des élèves nécessitera des modalités d'organisation propres à chaque établissement afin de respecter les prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Les corps d'inspection attirent votre vigilance sur certains points et vous soumettent ci-dessous des pistes pour accueillir les élèves durant la période de reprise et les semaines qui suivront. Ces propositions sont bien sûr à débattre, à adapter et à ajuster dans chaque établissement, en fonction des situations rencontrées et des équipes. D'autres précisions pourront vous être apportées en tant que nécessité au cours des semaines à venir.

Les réunions de « pré-rentree » devront être consacrées à l'organisation pédagogique des enseignements notamment lorsque les mesures sanitaires ne permettent pas l'accueil de tous les élèves de toutes les classes en même temps (accueil en effectifs réduits notamment). Vous pourrez vous inspirer des [approches pédagogiques de la classe inversée](#) et, dans tous les cas, prévoir **un temps de reprise lors du retour en classe**.

Un parcours M@gistère intitulé *Concevoir et gérer un enseignement hybride avec ses élèves* est accessible à tous via le lien suivant : https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation#offer=747

- **Un temps d'accueil des élèves est conseillé dans toutes les disciplines à la reprise.** Il pourra s'appuyer sur le PARCOURS CIVIQUE (Éducation morale et civique, éducation aux médias et à l'information, éducation à la santé notamment) qui fournira des contenus et des démarches propices à cette période de reprise. Il permettra notamment aux élèves de s'exprimer et aux enseignants de reprendre sous l'angle des savoirs et non des croyances, voire des peurs ou des rumeurs, les circonstances exceptionnelles que nous traversons.

Durant la période de continuité pédagogique, il vous avait été recommandé de privilégier la consolidation et l'approfondissement de compétences et de connaissances ; l'introduction de notions nouvelles était possible lorsqu'elle était incontournable.

- **Un état des lieux** des apprentissages et des activités effectués pendant la continuité pédagogique semble donc nécessaire à la reprise. Les échanges oraux, observations, mises en situation, collectifs plutôt qu'individuels, permettront de dresser ce bilan. Certains élèves n'ont en effet pas pu bénéficier de la continuité pédagogique ou de conditions de travail et d'accompagnement favorables à la maison. Il s'agit de les repérer et de les accompagner en priorité.
- Lors de la reprise, une attention accrue sera portée à chaque heure de cours, **à la différenciation pédagogique**, avec **la consolidation des apprentissages** proposés pendant la continuité pour les uns, **leur approfondissement** pour les autres. **L'accompagnement personnalisé** pourra opportunément venir compléter ces approches.

Tous types d'**évaluation** peuvent être mis en place durant cette période et les semaines qui suivront : formative, auto-évaluation, évaluation par les pairs, travaux individuels, collectifs...

L'essentiel est de bien penser l'articulation des temps d'évaluation et de veiller au retour qualitatif fait à l'élève sur sa production (et donc sur les progrès qu'il a réalisés, ce qu'il a réussi). Des anticipations ou des remédiations peuvent être proposées si besoin, en gardant à l'esprit l'objectif d'accompagnement (évaluation bienveillante, positive, valorisante).

- **Les évaluations sommatives :**

Si les modalités d'organisation de l'établissement le permettent, il est possible de proposer des évaluations en temps limité mais en pleine connaissance des conditions dans lesquelles elles seront réalisées et sous réserve de veiller à l'équité entre les élèves, dont les conditions de travail ou d'accompagnement ne sont pas (n'ont pas été) les mêmes. Elles ne seront pas nécessairement notées.

- **Quelle évaluation pour les classes à examen ?**

Le contrôle continu étant pris en compte dans l'obtention du baccalauréat général et technologique, du DNB et de l'attestation de réussite intermédiaire en 1^{ère} professionnelle, une vigilance particulière sera accordée aux évaluations intégrées dans le calcul de la moyenne (voir le paragraphe ci-dessous).

Les CCF des diplômes professionnels et des brevets de technicien supérieur feront notamment l'objet d'une communication spécifique.

La notation : Elle est à distinguer de l'évaluation. Cependant, elle est envisageable durant la période de reprise et les semaines suivantes en respectant toutes les préconisations indiquées ci-dessus.

La concertation et l'harmonisation des pratiques au sein des équipes pédagogiques et disciplinaires d'un établissement sont donc indispensables sur ce sujet.

Certaines académies ou équipes disciplinaires ont utilisé la possibilité offerte par Pronote d'évaluer en mode facultatif, ou d'attribuer un coefficient 0 aux notes attribuées. Pour le calcul de la moyenne, n'ont été retenues que les notes qui permettaient aux élèves d'améliorer celle-ci. L'avantage de cet aménagement a été de remobiliser les élèves sur les travaux demandés et de les motiver.

L'accompagnement à l'orientation :

Les équipes du SAIO sont mobilisées pour la mise en œuvre des étapes de l'affectation (procédures Parcoursup et Affelnet) et le suivi des élèves en difficultés. Les psychologues de l'éducation nationale seront présents auprès des équipes pour cette dernière période de l'année, décisive en termes d'orientation. Une vigilance est portée dès le 11 octobre sur la finalisation de l'inscription des élèves de terminale sur Parcoursup NC. Le calendrier a été modifié et les établissements sont invités à mettre en place des actions ciblées assurant à tous les futurs bacheliers l'inscription, l'élargissement de leurs vœux et de finalisation de leur dossier. Pour cela l'accès au numérique pourra être proposé dans tous les établissements de Nouvelle-Calédonie, si nécessaire.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacun(e) dans cette période éprouvante. Soyez assuré(e)s de toute ma confiance et du soutien des corps d'inspection.



Erick ROSER